

## **Débat sur l'école**

**Arrondissement : Calais**

**Type de réunion : Réunion de collège public**

### **Discussion sur le constat**

Le débat national sur l'école n'a pas été un réel débat faute de participation des différents composants de la communauté scolaire et éducative.

Malgré une préparation complète des organisateurs, il faut noter l'absence des représentants des collectivités territoriales, du personnel d'éducation, du personnel de service, des représentants des élèves et la présence d'une seule déléguée parents d'élèves.

Le débat s'est donc résumé à une discussion interne entre enseignants du type « assemblée générale des professeurs » De ce fait, l'équipe de direction n'a pas souhaité assister aux différents échanges. L'animateur a mené sa mission avec l'aide de trois co-animateurs qui ont assuré un rôle de secrétariat. Avant d'aborder les questions retenues et après avoir pu constater la carence des différents partenaires, les professeurs ont tenu à communiquer une motion rédigée par eux-mêmes lors d'une assemblée générale précédant les demi-journées retenues.

### **ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS**

Les personnels réunis en assemblée générale dénoncent les conditions d'instauration du grand débat lancé par le gouvernement.

Nous sommes méfiants vis à vis de ce débat car nous avons mené l'an dernier de longues luttes pour empêcher la dégradation des conditions de fonctionnement de l'Education Nationale. En particulier, nous étions des centaines de milliers dans le pays à dire clairement notre opposition à la décentralisation.

Quelques mois après un mouvement comme l'Education Nationale n'en avait jamais connu, nous voyons à nouveau posé le problème de la décentralisation à travers les questionnaires du débat. Dans ces conditions, vous comprendrez que le scepticisme et la suspicion dominent dans l'opinion des personnels vis à vis de ce débat !

A travers certaines questions, nous devinons également une aggravation programmée de nos conditions de travail :

- La bivalence en collège.
- L'annualisation des services.
- La volonté de considérer l'école publique comme une entreprise privée.

Ces propositions ont été combattues depuis des décennies par la profession. Elles aggraveraient considérablement nos conditions de travail et auraient des répercussions néfastes sur la qualité des enseignements.

Scepticisme et suspicion également quand nous avons appris que nos deux ministres, Luc Ferry et Xavier Darcos ont déjà annoncé certaines conclusions du débat le 28 octobre dernier devant la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

Ainsi Luc Ferry déclare :

« La perspective principale qui motive ce ministère est de poursuivre la décentralisation et la déconcentration. »

« D'autres champs d'économies sont possibles dans l'Education. Certains passent par la redéfinition des services, par le développement de la bivalence, l'annualisation des services... »

Le même jour, Xavier Darcos a dévoilé devant l'Assemblée Nationale les véritables objectifs de ce grand débat en déclarant :

« Le Ministère s'interroge sur le fait de savoir s'il ne vaut pas mieux attendre que le grand débat sur l'éducation n'amène naturellement à poser ces questions de façon concrète. »

Le même Xavier Darcos n'hésite pas à souhaiter devant l'assemblée Nationale le rapprochement du «mode de décision dans les établissements d'enseignement public de celui qui est mis en œuvre dans les établissements privés. »

Pour nous, l'élève ne peut être au cœur d'un système où domine les notions de profit et de rentabilité !

De telles déclarations de nos deux ministres discréditent le débat initié par le gouvernement.

De la même façon, le budget 2004 de l'Education Nationale et les suppressions massives de postes qu'il annonce réduit à néant les véritables choix de ce débat.

En y participant, nous ne sommes ni dupes ni naïfs. Nous sommes ici car nous voulons débattre des vrais problèmes de l'école. Mais nous serons très vigilants quant aux décisions qui seront tirées de ce débat.

### **QUESTION 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

C'est une illusion de vouloir amener tous les élèves en Terminale

Pour les difficultés intellectuelles, il faut un dépistage précoce et revoir l'enseignement

Solution : Equipe de thérapeutes dès la maternelle.

La société change notamment sur les notions de travail, d'efforts, de motivation, de mérite

Comment prendre en charge les difficultés sans problème ?

Il y a beaucoup de gaspillage d'argent : il faut reprendre l'argent distribué ça et là et le redistribuer en ½ groupe quelques heures / jours (groupes homogènes) centré sur la lecture et les maths.

Il faut accepter la société telle qu'elle est et reconnaître l'enfant pour ce qu'il est.

Il est important de revenir sur le travail fait pendant la petite enfance : nécessité d'un thérapeute et besoin d'un personnel spécialisé médical.

Les heures utilisées pour les études dirigées doivent se répartir en « Pôle d'excellence » et en « Pôle Remédiation » pour les enfants en difficultés.

Il serait souhaitable de pouvoir hiérarchiser les moyens au collège (comme cela se pratique au lycée) et revenir à des méthodes déjà pratiquées antérieurement et qui avaient fait leurs preuves.

Il faut pouvoir utiliser les crédits comme l'on veut, plus librement. Par exemple pour la lecture, pourquoi centrer uniquement sur les livres scolaires qui souvent sont faits trop rapidement. C'est un achat inutile, une dépense d'argent, reflet de la marchandisation de l'éducation (les maisons d'édition)

On devrait pouvoir geler certains crédits pour les réutiliser plus tard.

Quels moyens pour les élèves en difficulté :

- Accompagnement social
- Professeur travaillant par petits groupes
- Personne parallèle (éducatrice...)
- Horaires Disciplinaires et retour au dédoublement avec des moyens supplémentaires.

Les problèmes existent dès la maternelle où les enfants ne sont pas dépistés assez tôt (diminution du nombre d'assistantes sociales et de médecins scolaires)

La prévention nécessite la mise en avant de moyens supplémentaires pour les enfants en grande difficulté.

Le contenu des programmes est trop ambitieux par rapport aux élèves en difficulté.

Il faut simplifier l'enseignement et demander du travail à la maison mais également il faudrait pouvoir passer plus de temps en classe mais avec des moyens. Il faut revenir à des horaires qui ne soient plus "planchers "

Que faire de ces enfants en grande difficulté(30%) ? Parfois, il faut imaginer des structures spécialisées pour les adapter.

Il faut aussi re-motiver les enseignants qui sont parfois trop intellectuel et qui n'utilisent pas assez d'approches différentes.

En 6<sup>ème</sup>, il serait intéressant d'avoir un tronc commun avec des passerelles et des approches différentes selon les matières.

## **QUESTION 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

Dans les Etablissements sensibles, il faut l'établissement et le respect d'une règle à mettre en place.

Ecole - Police - Justice : la présence d'adultes est nécessaire dans les EPLE

La violence verbale, le langage utilisé par les élèves deviennent la référence. Il faut lutter contre la banalisation des langages et de gestes par les élèves.

L'incivilité dans la Société, c'est l'indiscipline des citoyens.

Les parents vis à vis de leurs enfants ne remplissent plus leur contrat (surveillance, respect des règles de conduite, politesse...)

Il faut développer les actions de prévention des médias, dans les EPLE et les actions de prévention déjà existantes (tabac, drogue, MST...)

Il faut lutter contre les Violences des enfants entre eux, vis à vis des adultes et envers les professeurs. Il faut leur apprendre à respecter l'autre, l'adulte, le professeur.

Le seul modèle utilisé par certains élèves, c'est le modèle physique (souvent le milieu social, familial est lié à tout cela). Ils essaient de transférer dans la classe le modèle du quartier

Il y a donc nécessité pour l'adulte de marquer les REGLES de vie en classe.

La baisse des effectifs dans les collèges est une bonne chose.

La taille des établissements est profitable à toute la communauté éducative.

On respectera ce qui est respectable. L'image des E.P.L.E est très importante, le choix de leur emplacement, l'entretien, l'image de marque également.

Bien souvent, la structure et l'aménagement du Collège ne sont plus adaptés aux élèves d'aujourd'hui. Il y a souvent des actes de violence et d'incivilité aux abords de l'E.P.L.E et rien ne semble transparent à ce sujet au niveau du ministère car si les signalements sont faits, rien ne semble bouger.

Les inégalités SOCIALES d'aspect (Ex. tenue des élèves, vêtements, chaussures....) ont-elles des répercussions ?

En Grande Bretagne l'uniforme ne permet pas de faire baisser les gestes de violence.....

Aujourd'hui, il existe le problème des marques : tous les élèves sont sensibles à cela.

Plus que l'uniforme, la tenue est à surveiller, il doit y avoir des limites, un minimum de tenue correcte. Les filles sont quelquefois légèrement vêtues, or le corps humain n'est pas un objet.

Il y a de nombreuses confusions sur ce point sur certains aspects du règlement.

Quant à la discipline dans la classe, nous devons veiller à ce qu'une minorité ne s'impose pas. Il faut conserver une attitude ferme et maintenir les règles de vie.

Le rôle du modèle familial pour les règles de vie est primordial.

Le constat est souvent fait par des anciens élèves de la nécessité d'une fermeté dans le fonctionnement de la classe.

Il faut également veiller au respect des REGLES de vie : sommeil, alimentation, TV etc.... le bruit est également une source d'agressivité

Sur l'ensemble de ces problèmes, notamment les règles, la discussion est possible avec les élèves sur la nécessité de les établir. On peut amender les règles, les discuter, mais il faut en imposer certaines.

### **QUESTION 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités de l'Etat et des collectivités locales ?**

Problématique :

- Comment l'école peut-elle dans la société actuelle être sortie d'un système marchand, éviter la marchandisation ?
- Comment préserver les services publics ?

Ce débat est un moyen de faire passer une restructuration.

La suppression de prime, du 13<sup>ème</sup> mois au niveau des personnels territoriaux. On baisse le niveau de vie de tout le monde.

La raison de la décentralisation, c'est la réduction de la dette publique ( Exigences européennes )

Le statut des TOS dans fonction territoriale est différent y compris en protection sociale ( MFEN / MNT )

La MGEN garde ses adhérents. Ceux qui adhéreront à la MNT devront prendre des options pour être couverts comme à la MGEN

Le principe du "matériel moderne » grâce à la décentralisation est complètement en décalage par rapport à notre collège où il n'y a pas de matériel, où il y a de moins en moins de sorties. Il existe des régions riches et des pauvres. Cette inégalité va s'accroître avec la décentralisation.

On a arrêté les voyages à l'étranger à cause de la FCPE (voyage à caractère élitiste) mais en Section européenne, il y a obligation de faire un échange.

Le problème est le même pour le Latin et le Grec (sortie Italie et Grèce) et même chose en LV1 avec une sortie d'une journée en Angleterre, on ne peut plus.

Cependant dans le Monde de l'Education : " les classes de découverte sont à redécouvrir "

Que répondre à cette question ?

A quel niveau et sur quels critères seront distribués les moyens ? LES ZEP ? En somme, faut-il pérenniser les ZEP ?

On a créé les ZEP parce qu'il y a des défauts dans la Société, des problèmes sociaux.

Cela ne concerne pas directement l'Ecole, et ce n'est pas en décentralisant qu'on va régler ces problèmes sociaux.

Les critères seront les mêmes que maintenant (Département propriétaire des locaux) mais les départements et les régions auront plus de choses à gérer sans avoir plus de moyens.

L'autre danger de la décentralisation c'est que les régions ont des pôles industriels ⇒ orientation du choix des options, les entreprises vont orienter les choix de l'Education.

Un autre problème des compétences de l'Etat à conserver dans la nouvelle loi, c'est qu'on risque de perdre l'enseignement professionnel. Il est important de maintenir une Education Nationale unique avec des diplômes et des examens nationaux.

Que le choix soit laissé aux élèves et non déterminé par les entreprises. On est déjà incité à développer les filières scientifiques en 3<sup>ème</sup>, à orienter le choix des élèves.

Faut-il accroître l'autonomie des Etablissements ? Il est nécessaire d'avoir une ligne commune dans tous les lycées et Collèges de France.

Quelle est la cohérence de la carte des formations ? Le patronat prendrait pour lui l'enseignement professionnel ( privatiser ) ?

Les mots-clés de la fiche donnent déjà une orientation idéologique sous – jacente. L'autonomie fait penser aux petites entreprises plus innovantes ⇒ idéologie libérale des petites unités plus performantes.

Comment innover si on n'a pas de moyens ? On voudrait appliquer à l'Ecole l'idéologie et la logique économique libérale.

Arcopal fait lui-même la formation de ses cadres, cela existe déjà

On perd de vue que l'Education Nationale doit donner une culture générale.

Il n'y a pas de rentabilité en Histoire/ Géographie, c'est une réflexion, une culture, un esprit critique.

Or, on veut former des gens utilisables tout de suite.

On doit pourtant se baser sur la notion de service public (intérêt général, Education)

Au niveau français, la région n'a pas de réels pouvoirs. Ce n'est qu'une affaire d'économie de moyens et d'adaptation à l'environnement économique.

On a fait un mois de grève pour dénoncer ce désengagement de l'Etat. " Les Etablissements privés " acceptent soit-disant tous les élèves or ce n'est pas vrai.

Dans notre région en difficulté, c'est un chantage aux prochaines élections.

On s'oriente de plus en plus vers la Société américanisée.

Il faut défendre et promouvoir le service public pour préserver l'égalité des chances

## **Trois priorités pour l'école**

- 1.** Il y a nécessité d'un dépistage très précoce et d'un traitement réellement curatif approprié pour les enfants en difficulté sans pour autant négliger l'approfondissement pour la majorité. L'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers.
- 2.** Le respect réciproque et l'acceptation des règles de vie nécessaires à une vie en collectivité doivent être la clé de voûte du contrat éducatif.
- 3.** Il faut défendre et promouvoir le Service public d'Education à tous les niveaux pour préserver une certaine égalité des chances : Programmes nationaux et examens nationaux.